



**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 23, signer des conventions de partenariat concernant le système d'information géographique (SIG)).

Le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge décide de signer :

- avec la DDTM, une convention de mise à disposition des données relatives aux servitudes d'utilité publique.

Fait à Jonzac

Le 28 NOV. 2023

Le Président
Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex